



## Noix

**N°09**

04/08/2016



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
Aquitaine - Limousin  
Poitou-Charentes

### Animateur filière

Sandra CHATUFAUD  
FREDON Limousin  
[sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr](mailto:sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture Aquitaine  
Limousin Poitou-Charentes  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@alpc.chambagri.fr](mailto:accueil@alpc.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional de  
l'Alimentation Aquitaine-  
Limousin-Poitou-Charentes  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Grand Sud-Ouest  
Noix N°9 du 04/08/2016 »**



### Bulletin disponible sur les sites :

[www.aquitainagri.fr](http://www.aquitainagri.fr) ; [www.limousin.synagri.com](http://www.limousin.synagri.com) ; [www.poitou-charentes.chambagri.fr](http://www.poitou-charentes.chambagri.fr) ;  
[www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr) ; [www.fredon-limousin.fr](http://www.fredon-limousin.fr)

### et sur le site de la DRAAF

[www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr)

### Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :

- [Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV](#)
- [Poitou-Charentes : www.bsv-pc.fr](http://www.bsv-pc.fr)
- [Limousin sur demande : accueil@limousin.chambagri.fr](mailto:accueil@limousin.chambagri.fr)
- [Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr](http://www.bsv.mp.chambagri.fr)

## Ce qu'il faut retenir

- **Stades phénologiques : Remplissage des fruits en cours** pour l'ensemble des variétés dans tous les secteurs.
- **Carpocapse** : 2<sup>nd</sup> vol en cours en tous secteurs.  
En secteurs précoces : Risque élevé de pontes et d'éclosions.  
En secteurs tardifs : Risque élevé de pontes.
- **Mouche du brou** : Les premières captures ont été signalées début juillet. Augmentation du nombre de mouches capturés.  
**Risque élevé en cours.**

### • Evolution des fruits

La coque est en fin de lignification et les fruits sont en cours de remplissage (photo ci-dessous) en tous secteurs.



Photo : Sandra CHATUFAUD

De nombreuses brûlures sur fruits ont été observées suite aux températures élevées des 18 et 19 juillet.

# Ravageurs

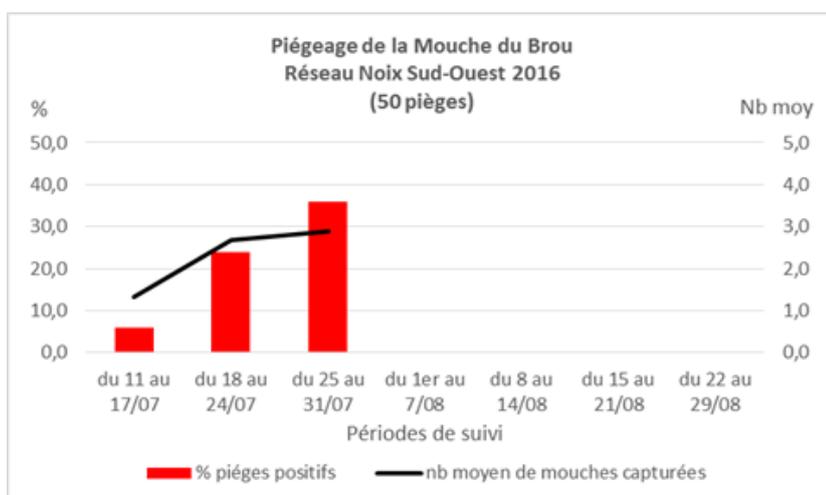
## • Mouche du brou (*Rhagoletis completa*)

### Observations du réseau

Le réseau de piégeage, constitué de 50 pièges posés dans 44 communes (Cf. tableau page suivante), nous informe que le vol a débuté depuis la semaine 28 (dès le 11 juillet) et que le nombre de mouches du brou capturées est en augmentation (Cf. graph ci-dessous).

Les producteurs de ce réseau sont volontaires pour observer chaque semaine leur(s) piège(s) et transmettre l'information à la FREDON limousin :

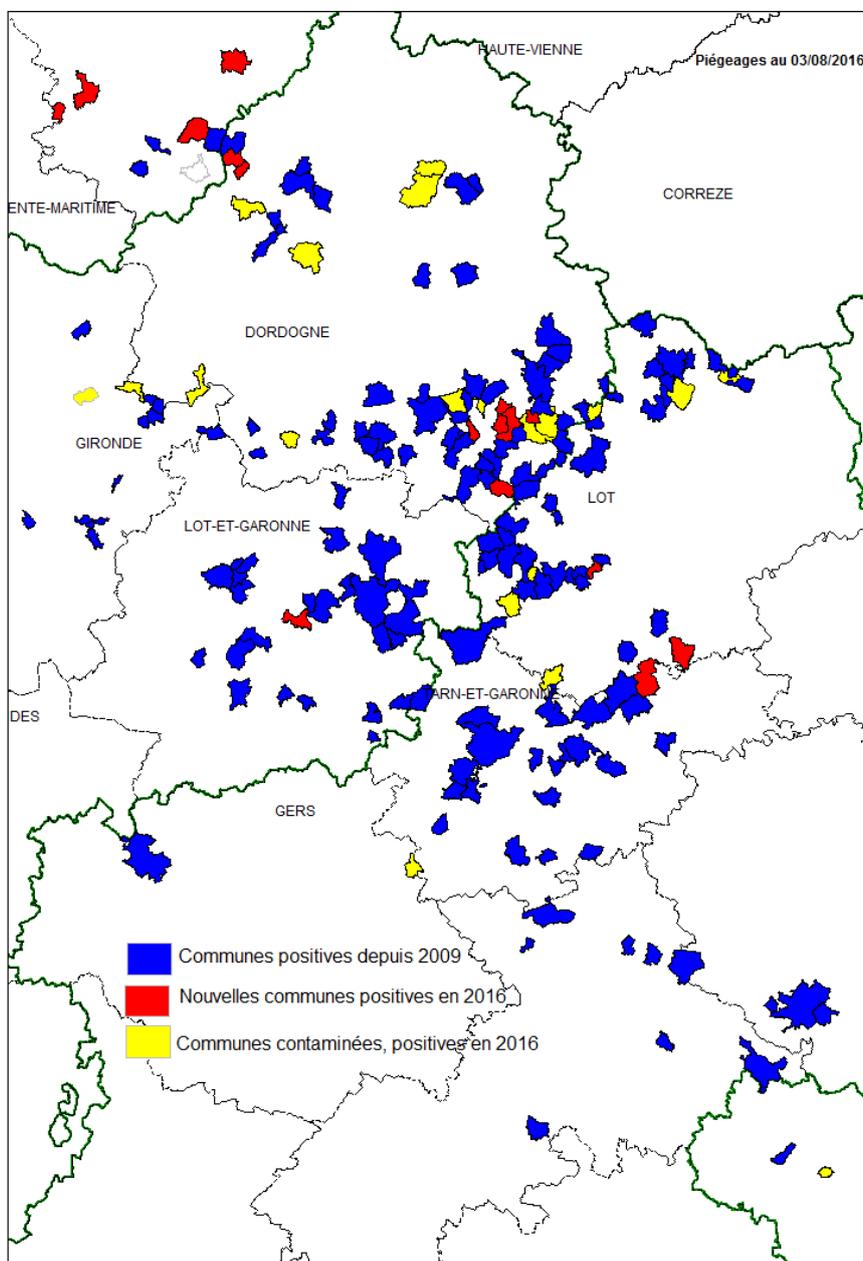
- Le nombre de mouche(s) du brou qui nous permet d'évaluer la pression du ravageur et de connaître son pic de vol ;
- L'absence de mouche du brou qui nous permet de repérer des zones encore indemnes.



Région	Dép.	Commune	Piégeage en 2016 Négatif = 0 Positif = 1	Région	Dép.	Commune	Piégeage en 2016 Négatif = 0 Positif = 1
Aquitaine - Limousin - Poitou- Charentes	17	St André de Lidon	0	Languedoc - Roussillon - Midi-Pyrénées	32	Pessoulens	1
	19	Altiliac	0		46	Anglars-Juillac	1
	19	Liourdres	0		46	Belfort du Quercy	1
	19	Sadroc	0		46	Carennac	0
	24	Antonne et Trigonant	0		46	Cremps	0
	24	Badefols d'Ans	0		46	Creysse	1
	24	Cénac et St Julien	1		46	Floirac	0
	24	Domme	1		46	Fontanes	0
	24	Dussac	0		46	Le Boulvé	1
	24	Eyzerac	0		46	Martel	0
	24	Lamothe Montravel	1		46	Montvalent	1
	24	Lanouaille	0		46	St Denis les Martel	0
	24	Limeyrat	0		46	St Michel de Bannières	0
	24	Nailhac	0		46	Tauriac	1
	24	Négrondes	1		46	Vaylats	1
	24	Pazayac	0		46	Vayrac	0
	24	Ribérac	1		82	Montaigu de Quercy	0
	24	La Roque Gageac	1		82	Montalzat	1
	24	Sarrazac	0		82	Sauveterre	1
	24	Sorges	1		82	St Projet	
24	Saint-Astier	1					
24	St Sulpice d'Excideuil	0					
24	Valeuil	0					
47	Trentels	1					

(En rouge : commune nouvellement contaminée en 2016)

Ce réseau est également complété par des informations ponctuelles, dès lors qu'une nouvelle commune est contaminée. Les communes concernées cette année sont : Barbezieux-Saint-Hilaire (16), Dignac (16), Lamerac (16), Saint-Amant-de-Montmoreau (16), Besse (24), Bouteilles-Saint-Sébastien (24), Castelnaud-la-Chapelle (24), Lusignac (24), Négrondes (24), Ribérac (24), La Roque Gageac (24), Sagelat (24), Saint-Vincent-de-Cosse (24), Veyrines-de-Domme (24), Caillac (46), Cressensac (46), Douelle (46), Luzech (46), Masclat (46), Mercuès (46) et le Temple-sur-Lot (47). Toutes ces données hors-réseau, complétées des données du tableau de la page précédente, nous permettent d'établir une carte de l'ensemble des communes contaminées depuis 2009 (Cf carte ci-dessous).



### Seuils indicatifs d'alerte

- ⚡ Parcelle déjà contaminée : première capture ;
- ⚡ Parcelle non contaminée à ce jour : attendre le seuil de 3 relevés positifs successifs sur le piège.

### **Evaluation du risque – mouche du brou**

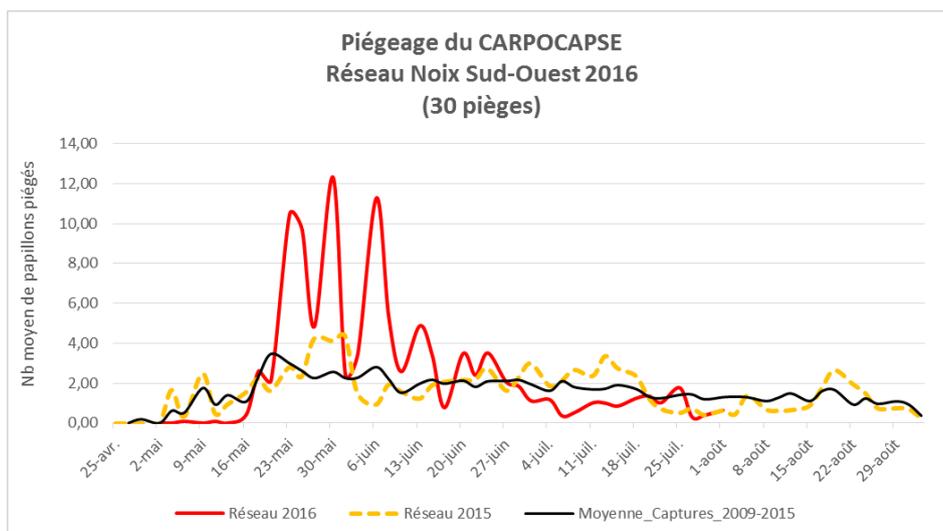
**Risque élevé en cours.** La surveillance des pièges est actuellement importante afin de gérer au mieux la présence de ce ravageur.

La mise en place de pièges dans les parcelles situées dans les communes contaminées ou à proximité peut encore se faire.

• **Carpocapse (*Cydia pomonella*)**

**Observations du réseau**

Le réseau de piégeage montre à nouveau des captures significatives à partir du 10 juillet, marquant ainsi le début du 2<sup>nd</sup> vol.



**Des dégâts sont observés dans de nombreuses parcelles.** Le taux d'attaque est variable selon la pression sur la parcelle en 2015.



**Données du modèle INOKI®**

La modélisation indique que seulement 48 à 69 % des chenilles issues de la première génération vont émerger pour le 2<sup>nd</sup> vol. Elle ne prévoit pas à ce jour de 3<sup>ème</sup> vol.

Au 3 août, le modèle nous informe que, selon les secteurs de précocités, 48 à 72 % des papillons auraient émergé et 20 à 62 % des pontes auraient été déposées. Près de 20 % des éclosions seraient survenues en secteurs précoces alors qu'elles sont prévues vers le 6 août en secteurs tardifs.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir :

	<b>Risque élevé de pontes</b>	<b>Risque élevé des éclosions</b>
<b>Secteurs précoces</b>	En cours et jusqu'au 11 août	En cours et jusqu'au 17 août
<b>Secteurs tardifs</b>	En cours et jusqu'au 18 août	Du 12 au 26 août

**Evaluation du risque – carpocapse**

**La période de risque élevé des pontes est en cours en tous secteurs.**

**La période de risque élevé des éclosions est en cours en secteurs précoces et devrait l'être en secteurs tardifs à partir du 12 août.**

# Maladies

## • Bactériose (*Xanthomonas campestris* pv. *juglandis*)

### Evaluation du risque – bactériose

La période de sensibilité à la bactériose est terminée.

Toutefois, la bactériose reste présente sur les arbres contaminés et peut se réactiver lors d'épisodes humides et ainsi amplifier les dégâts voire contaminer des arbres jusqu'alors sains. Le risque est proportionnel à la réceptivité du végétal, notamment en présence de blessures dues au vent, à une pluie violente ou à la grêle (orages), les bactéries peuvent pénétrer dans la plante et engendrer des dégâts.

## • Anthracnose (*Gnomonia leptospyla*)

### Evaluation du risque – anthracnose

**La période de sensibilité à l'anthracnose est terminée.**

Toutefois, des contaminations secondaires peuvent avoir lieu dans les parcelles contaminées lors des épisodes humides avec une température moyenne supérieure à 18 – 20°C.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix sont les suivantes :** FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / UNICOQUE / CAPEL / VAL CAUSSE / ECOLIM

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "*